

Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est

ROUTE DEPARTEMENTALE 5
LIEU-DIT LE MONT-CHOISY FAGNIERES – CS 90166
51035 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE 2025 – CLOS LE 30 JUIN 2025

Fédération Régionale des Chasseurs du Grand Est

ROUTE DEPARTEMENTALE 5
LIEU-DIT LE MONT-CHOISY FAGNIERES – CS 90166
51035 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE 2025 – CLOS LE 30 JUIN 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 juin 2025

A l'Assemblée Générale de la FÉDÉRATION REGIONALE DES CHASSEURS DU GRAND EST,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FÉDÉRATION REGIONALE DES CHASSEURS DU GRAND EST relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes administrant la fédération relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à REIMS, le 17 mars 2026

Le commissaire aux comptes

LAVAYSSIERE LOILLIER Associés

Mickaël LOILLIER



Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/2025	Net au 30/06/2024
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>				
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>	767 984	327 699	440 285	319 529
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	68 194	40 567	27 626	35 119
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
<i>Biens reçus par legs ou donations</i>				
<i>Immobilisations financières</i>				
<i>Participations et créances rattachées</i>	576		576	576
<i>Autres titres immobilisés</i>				
<i>Prêts</i>				
<i>Autres immobilisations financières</i>				
Total I	836 754	368 266	468 488	355 223
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
<i>Stocks et en-cours de production (biens et services)</i>				
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	24 146		24 146	16 799
<i>Créances</i>				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	39 899		39 899	37 579
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
<i>Autres créances</i>	525 816		525 816	2 317 188
<i>Autres postes de l'actif circulant</i>				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	602 000		602 000	500 000
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	470 954		470 954	302 834
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 177		1 177	626
Total II	1 663 993		1 663 993	3 175 026
<i>Frais d'émission des emprunts (III)</i>				
<i>Primes de remboursement des emprunts (IV)</i>				
<i>Ecarts de conversion – Actif (V)</i>				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 500 747	368 266	2 132 480	3 530 249
<i>Legs nets à réaliser :</i>				
<i>acceptés par les organes statutairements compétents</i>				
<i>autorisés par l'organisme de tutelle</i>				
<i>Dons en nature restant à vendre :</i>				

m

Bilan passif

	Exercice 30/06/2025	Exercice 30/06/2024
FONDS PROPRES		
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>		
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>		
<i>Réserves pour projets de l'entité</i>	81 961	81 961
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>	669 038	498 612
Excédent ou déficit de l'exercice	53 969	170 426
Situation nette (sous-total)	804 968	750 998
<i>Fonds propres consommables</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>	456 562	266 292
<i>Provisions réglementées</i>		
Total I	1 261 530	1 017 290
FONDS REPORTES ET DEDIES		
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
<i>Fonds dédiés</i>	298 538	252 861
Total II	298 538	252 861
PROVISIONS		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
Total III		
DETTES		
<i>Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et commandes reçues sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	40 831	18 245
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	42 768	35 066
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	432 189	2 150 163
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>	56 624	56 624
Total IV	572 412	2 260 097
<i>Ecarts de conversion passif (V)</i>		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 132 480	3 530 249
<i>(1) Dont à plus d'un an (a)</i>		
<i>Dont à moins d'un an (a)</i>	572 412	
<i>(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque</i>		
<i>(3) Dont emprunts participatifs</i>		
<i>(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours</i>		

m

Compte de résultat

	Exercice 30/06/2025	Exercice 30/06/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>		
<i>Ventes de biens et de services</i>		
<i>Ventes de biens</i>		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de services</i>	101 936	199 235
<i>Dont parrainages</i>		
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	532 483	893 812
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>		
<i>Dont Dons manuels</i>		
<i>Dont Mécénats</i>		
<i>Dont Legs, donations et assurances-vie</i>		
<i>Contributions financières</i>	1 265 178	1 305 644
<i>Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges</i>	3 762	2 965
<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	252 861	82 400
<i>Autres produits</i>	181 407	207 142
Total I	2 337 628	2 691 199
CHARGES D'EXPLOITATION		
<i>Achats de marchandises</i>		
<i>Variation des stocks</i>		
<i>Autres achats et charges externes</i>	566 823	832 105
<i>Aides financières</i>	1 073 812	1 150 094
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	4 510	4 340
<i>Salaires et traitements</i>	224 761	160 000
<i>Charges sociales</i>	96 211	74 655
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</i>	126 900	85 185
<i>Dotations aux provisions</i>		
<i>Reports en fonds dédiés</i>	298 538	252 861
<i>Autres charges</i>	1 837	728
Total II	2 393 392	2 559 968
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-55 764	131 231
PRODUITS FINANCIERS		
<i>De participation</i>		
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>		
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	19 972	3 070
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>		
<i>Différences positives de change</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
Total III	19 972	3 070
CHARGES FINANCIERES		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>		
<i>Intérêts et charges assimilées</i>		
<i>Différences négatives de change</i>		
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	19 972	3 070

m

Compte de résultat

3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)		-35 792	134 301
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			384
Sur opérations en capital			12 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	89 943		30 316
Total V	89 943		42 700
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			500
Sur opérations en capital			5 000
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
Total VI			5 500
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		89 943	37 200
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)	182		1 075
Total des produits (I+III+V)	2 447 543		2 736 968
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 393 574		2 566 543
EXCEDENT OU DEFICIT		53 969	170 426



 Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : FED. REGION. CHASSEURS DU GRAND EST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2025, dont le total est de 2 132 480 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 53 969 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2024 au 30/06/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel et outillage industriels : 3 à 5 ans
- * Matériel de transport : 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.



Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	529 749	238 235		767 984
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	60 492			60 492
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 773	1 929		7 702
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	596 014	240 164		836 178
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations	576			576
– Autres titres immobilisés				
– Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	576			576
ACTIF IMMOBILISE	596 590	240 164		836 754

W

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels	210 221	117 478		327 699
– Installations générales, agencements aménagements divers				
– Matériel de transport	26 581	8 268		34 849
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 565	1 153		5 718
– Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	241 367	126 900		368 266
ACTIF IMMOBILISE	241 367	126 900		368 266

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 566 893 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	39 899	39 899	
Autres	525 816	525 816	
Charges constatées d'avance	1 177	1 177	
Total	566 893	566 893	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
<i>Conventions et Subventions – produits à recevoir</i>	161 500
Total	161 500

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>					
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>					
<i>Ecart de réévaluation</i>					
<i>Réserves</i>	81 961				81 961
<i>Report à Nouveau</i>	498 612	170 426			669 038
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>	170 426	-170 426	53 969		53 969
Situation nette	750 998		53 969		804 968
<i>Fonds propres consommables</i>					
<i>Subventions d'investissement</i>	266 292		190 271		456 562
<i>Provisions réglementées</i>					
<i>Droits de propriétaires (Commodat)</i>					
TOTAL	1 017 290		244 240		1 261 530

m

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 572 412 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	40 831	40 831		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	42 768	42 768		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes-Associés et autres dettes</i>	432 189	432 189		
<i>Produits constatés d'avance</i>	56 624	56 624		
Total	572 412	572 412		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fournisseurs – fact. non parvenues</i>	37 579
<i>Provision pour congés à payer</i>	16 606
<i>Charges sociales sur congés à payer</i>	9 305
<i>Eco Contribution et Conventions – charges à payer</i>	407 600
Total	471 090

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 177		
Total	1 177		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
<i>Aménagements constatés d'avance</i>	56 624		
Total	56 624		

m

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
<i>Concours publics</i>						
<i>Subventions d'exploitation</i>		19 578	340 112		172 793	532 483
<i>Subventions d'équilibre</i>						
<i>Subventions d'investissement</i>			89 943			89 943
						622 426

in

**Autres informations****Informations sur les dirigeants****Rémunérations allouées aux dirigeants**

Le salaire brut des 3 salariés les mieux rémunérés s'élève à 143 662 €.